

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 francs. Abonnement annuel: 72 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Le pouvoir public face aux brutes

Ça se passe à Bel-Air, au centre de Lausanne. Un jeune homme tombe d'un balcon et s'écrase sur le sol. Une ambulance arrive. Ses occupants sont pris à partie par une foule hostile qui leur lance des projectiles. On doit faire appel à «un important dispositif policier» pour les protéger.

Personne n'est arrêté, ni même interpellé. Le chef du groupe sanitaire du SMUR (Service mobile d'urgence et de réanimation) déclare à la presse que les attaques de ce type «n'ont augmenté ni en fréquence ni en intensité depuis l'été 2009.» Cette déclaration est-elle censée nous rassurer? En quoi la stabilité d'un comportement inadmissible devrait-elle calmer l'indignation ou les craintes de la population? Vous recevez une bouteille sur la tête? Ce n'est pas grave, l'événement n'a pas modifié la statistique!

M. Marc Vuilleumier, municipal de Police, affirme qu'«il faut arrêter de penser que les représentants des services publics sont des salauds en puissance.» Il ferait mieux de nous dire quand et comment il va s'occuper des salauds en acte!

Certains veulent expliquer ce comportement par la «haine de l'uniforme», l'abus d'alcool ou l'effet de masse. Ces explications n'expliquent pas grand

chose. Une explication suppose des relations de cause à effet identifiables. Ainsi, le toxicomane qui arrache le sac à main d'une dame, les malfrats lyonnais qui défoncent une vitrine de bijouterie à coup de Volvo, l'héritier qui fait passer un vieil oncle fortuné de vie à trépas sont, à des degrés divers, des canailles, mais leurs actes ont un sens. S'en prendre à des secouristes en train de faire leur travail n'en a aucun. On est ici devant un cas de violence brute, une violence qui est à elle-même son propre motif, qui peut naître n'importe où et n'importe quand et ne connaît d'autre limite que celles qu'on lui fixe de l'extérieur. A ce stade de sauvagerie, une explication qui se veut raisonnable ne peut qu'induire en erreur. Politiquement, d'ailleurs, il importe peu de savoir que les porteurs de violence étaient ivres, haïssaient l'uniforme ou n'étaient que de simples suiveurs. Ces diagnostics aventureux et vaguement excusatoires ne font que détourner de la seule question qui se pose: l'ordre dans les rues étant la condition matérielle de l'exercice des libertés, quelles mesures d'urgence faut-il prendre pour que ces actes ne se reproduisent pas?

Cette question se pose prioritairement en termes de répression policière. Or,

comme on le constate à chaque échauffourée, tout ce qui touche à la répression policière directe engendre un blocage psychologique total chez nos hommes politiques. C'est tout particulièrement le cas à gauche, où l'on prône par principe une approche minimaliste de la violence. Contre toute évidence, les gens de gauche ne veulent voir dans l'événement de Bel-Air qu'un acte, certes répréhensible, mais commis par des personnes qui sont, dans le fond, certainement raisonnables et désireuses de bien faire. Ils sont certains qu'on pourrait leur expliquer les choses et les ramener sur le droit chemin au moyen de mesures éducatives dispensées par des professionnels.

Est-il nécessaire d'ajouter que cet angélisme trouve toujours un écho complaisant dans le souci de confort intellectuel et moral à court terme qui obsède le bourgeois moyen?

Pour cette fois, la folie collective a déferlé alors que la victime de la chute était déjà décédée. Mais que se passera-t-il lorsque des excités du même genre empêcheront à coups de battes la réanimation d'un blessé ou l'extinction d'un incendie d'autobus? Quelles subtiles explications psychologiques ou sociologiques donneront nos politiciens?

Quelles statistiques invoqueront-ils pour minimiser l'affaire?

Le problème n'est pas tellement le renforcement de la loi. Le droit existant suffit pour qui veut l'appliquer. Le problème est que pour être efficace, la sanction de tels actes doit suivre instantanément leur commission. La violence physique irrationnelle doit déclencher sans délai une contre-violence proportionnée, non moins physique, de la part des pouvoirs publics.

Avant toute explication intellectuelle et toute incitation morale, le primitif tenté de laisser libre cours à la violence qui l'habite doit être intimement persuadé qu'une telle attitude lui vaudra automatiquement une sanction immédiate et douloureuse. Seule cette pédagogie basique est susceptible d'implanter dans sa cervelle quelques-uns des interdits fondamentaux qui rendent possible la vie en société.

Nos policiers ont appris à se conduire dans ce type de situation. A quoi sert-il de les former à la répression et de les pourvoir de mille moyens liquides, gazeux et solides de coercition si la faiblesse des autorités leur en interdit a priori l'usage?

OLIVIER DELACRÉTAZ

Les angoisses d'un optimiste

Les hommes d'action sont d'un naturel optimiste. La certitude de réussir porte leurs entreprises. Un chef de guerre n'intégrerait pas dans ses commandos des soldats méfiants, pleins de craintes et de doutes quant à l'issue des missions à accomplir.

Il existe une autre espèce d'optimisme plus discutable: l'optimisme métaphysique qu'illustre le brave Fathi Derder, chroniqueur à 24 heures, rédacteur en chef de la *Télé*, dont nous avons relaté les propos complaisants sur la tricherie (*La Nation* du 18 décembre 2009). Tel lecteur nous reprochera de nous intéresser à un hurluberlu. Nous avons nos raisons. M. Derder est un philosophe amateur tout imprégné de nietzschéisme, de libéralisme et de scientisme. Il n'a rien à voir avec les babas décrits par M. Delacrétaz. Il appartient à la génération suivante. Notre époque produit des petits Fathi à la pelle, d'où l'intérêt que nous prenons à sa prose. L'idéologie qu'elle véhicule, partagée par de nombreux politiciens, conduit à des décisions politiques fâcheuses.

Dans un article du 25 mai intitulé «Et l'homme créa la vie», M. Derder rapporte la réussite des savants Venter et Hamilton qui, en dotant une bactérie d'un génome fabriqué de toutes pièces, auraient «franchi un cap essentiel dans le processus de création de la vie artificielle». Il s'enthousiasme pour cette réalisation, estimant que l'homme est sur le point d'accéder à la toute-puissance.

Selon M. Derder, qui suit Nietzsche, Dieu est mort, l'homme l'a tué. Façon de

parler, car en réalité, Dieu n'a jamais existé. Il est un simple nom que l'homme donne à la perfection qu'il projette d'atteindre.

L'homme est créateur. Par la science et la technique, il progresse et «le progrès est fondamentalement bon». Cette affirmation fonde l'optimisme de M. Derder. S'il parvient à se créer lui-même, l'homme est sur le point de s'arroger la toute-puissance et l'immortalité, avantages qu'il attribuait jusqu'au XVIII^e siècle à la divinité (son invention).

Qu'est-ce que le progrès? Pour M. Derder, il apporte toujours plus de richesses, de confort matériel, une espérance de vie frisant l'immortalité, plus de droits et de tolérance. C'est le credo utopiste et libéral des Lumières. Selon M. Derder toujours, «ce monde va de mieux en mieux», car «l'Histoire va dans le sens de la création et de la croissance», la volonté humaine a déjà réalisé beaucoup, c'est évident; nous sommes à deux millimètres (comme l'a dit M^{me} Calmy-Rey dans d'autres circonstances) de la réussite finale consistant à égaler notre modèle divin. Qui nous empêche de franchir ces millimètres? Les populistes, les conservateurs et les écologistes de tout acabit apeurés par la progression de l'humanité, trop rapide pour leur chétive capacité d'adaptation. M. Derder désigne l'ennemi: l'«idéologie de la peur», qui «est dans l'air du temps». Tout va toujours mieux, mais une clique de conservateurs «culpabilise la science», «demande des moratoires», se dresse contre rien moins

que «la nature humaine qui aspire à la vie éternelle». La «création» et la «révolution permanente» sont le «moteur de l'existence humaine»: «Demander à l'homme de décroître [...], c'est lui demander de mourir». M. Derder ressent «l'impérieuse nécessité de faire avancer les thèses progressistes». Il faut combattre le conservatisme et harmoniser l'idéologie avec l'évidence du progrès.

L'argument massue de M. Derder est que le progrès est inéluctable. Il le répète à satiété: «L'homme et sa volonté de puissance sont inarrêtables [...] rien ne nous arrêtera [...] rien ne peut s'opposer à la créativité de l'homme, et à sa volonté de puissance».

M. Derder illustre l'optimisme progressiste de façon chimiquement pure. Celui-ci appelle des objections bien connues. Pourquoi M. Derder perd-il son temps à pourfendre les ennemis du progrès s'il est inéluctable? Pourquoi n'arrive-t-on jamais à franchir l'étape qu'on présente comme la dernière?

Il est peut-être vain, avec des arguments rationnels, de s'attaquer au progressisme qui se substitue aux religions. Dans l'article de M. Derder, il est sans cesse question de Dieu, parfois avec une ironie qui laisse transparaître un malaise: «Nous n'avons, Dieu soit loué, pas d'autre choix que d'y croire (à la divinité de l'homme, réd.)». M. Derder parle aussi de salut: «Notre salut passe par ces progrès». Le christianisme promet non pas l'immortalité, mais la résurrection, ce qui est fort différent. La promesse d'im-

mortalité n'est-elle pas absurde? Peut-on se représenter un homme immortel alors que sa nature est d'être mortel? L'homme est une être-pour-la-mort, nous dit Heidegger. L'homme immortel ne peut plus avoir de corps, d'âge, il ne vieillit plus, le temps ne passe plus pour lui. Quelle forme a-t-il? Peut-être M. Derder, plus raisonnable que nous ne l'imaginons, songe-t-il seulement à survivre jusqu'à 150 ans, bardé de prothèses, d'implants, d'organes de remplacement, avec l'air d'un éternel adolescent... A quoi tout cela rime-t-il? M. Derder ne réfléchit pas à ces questions parce qu'il est un croyant d'un nouveau type. Il croit en l'homme, mais ne le regarde plus. Il ne sait plus ce qu'est un homme. Il veut être sauvé. Être sauvé, c'est probablement pour lui jouir de la santé et de la sécurité auxquelles il a droit, profiter des plaisirs de la vie jusqu'à un âge avancé, où une mort douce le délivrera des premiers symptômes de l'ennui.

La poursuite de ce genre de vie est entravée par la méchanceté humaine car, selon M. Derder, «[...] l'homme est capable de tout, du pire comme du meilleur». Une note méfiante vient troubler *in extremis* la mélodie du bonheur: «Certes, tout n'est pas encore parfait... Il faut des garde-fous. Une éthique et des limites». Par qui les limites seront-elles posées puisque Dieu est mort, que l'homme n'est pas assez bon pour les fixer et que l'idéologie se vante de «briser les tabous» les uns après les autres? À quel-

(Suite en page 3) →

La vulgarisation de l'histoire

Mercredi 29 septembre, M. François Jequier, professeur honoraire d'histoire contemporaine, est venu dans nos locaux parler de la vulgarisation historique. Les quelques lignes qui suivent prolongent la discussion.

La vulgarisation est-elle la forme vertueuse de la démocratisation? Alors que la «démocratisation des études» cherche à susciter la connaissance dans le plus grand nombre, en particulier chez les récalcitrants, la vulgarisation de l'histoire répond à une forte demande du public. Revues, grandes synthèses, réédition d'historiens historiques comme Michelet ou Gibbon connaissent un grand succès. Dans un domaine comme l'histoire, cette transmission du savoir des chercheurs vers les dilettantes avides est essentielle. En médecine ou en physique, on conçoit que la guérison ou la manipulation heureuse d'un interrupteur électrique soient largement satisfaisantes sans qu'il soit nécessaire d'être initié aux miracles qui s'y opèrent. Quel serait l'intérêt d'une histoire confinée aux cénacles universitaires ou réduite à la quête compulsive d'archives en concurrence avec les mites? Force est de constater qu'un vaste champ s'ouvre entre les différents écueils que sont la dissertation de détails, l'histoire globale et les patchworks d'encarts et de

paragraphes, aussi insipides qu'une nourriture équilibrée distribuée en comprimés, autrement dit, sans souffle littéraire.

Une bonne vulgarisation doit être érudite, honnête et bien écrite. Les auteurs de la première moitié du XX^e siècle restent des références en la matière. Léon Homo vous transporte sur les éléphants d'Hannibal comme si vous y étiez. René Grousset a publié une somme probablement inégalée sur les croisades aussi bien qu'un ouvrage de vulgarisation où l'épopée romanesque ne cède en rien à la rigueur. On ne présente plus Jacques Bainville ou Pierre Gaxotte.

Est-ce de l'histoire de grand-papa? Sans se faire chevalier de l'anticommunisme, il faut bien constater que la Guerre Froide a fortement instrumentalisé l'histoire à des fins idéologiques. La chute du mur de Berlin a lézardé les fronts de pensée autrefois si confortablement définis. Première convulsion de ce désarroi identitaire au niveau Suisse, le rapport Bergier, sur la polémique duquel nous ne reviendrons pas. Ces dernières années, plusieurs auteurs⁽¹⁻⁵⁾ de formation universitaire ont tenté de combler le vide en matière d'histoire Suisse, marqué notamment par l'attente de manuels scolaires en gestation depuis des décen-

nies. Au vu du succès éditorial et commercial cela semble réussi.

L'histoire est-elle indissociable de l'idéologie en nos temps d'objectivité retrouvée, l'odieux marxisme étant bien évidemment relégué aux musées de la pensée? L'école constructiviste affirme qu'«il n'y a pas d'histoire, il n'y a que des historiens». Ce courant épistémologique très en vogue postule que notre représentation du monde est la résultante de l'influence de notre milieu social, géographique, de notre tranche d'âge, de notre sexe, des rencontres et aléas de l'existence qui ont progressivement «construit» ce que nous pensons. En particulier, les mythes, soit les constructions collectives, sont soumis à un véritable désosage en termes de déconstructions, reconstructions et autre décryptages. Une terminologie «la prosopographie» a même été créée pour désigner l'étude biographique des milieux politiques en fonction du contexte social. Qui se souvient de ses balbutiements intellectuels à l'émergence de l'adolescence revit la petite humiliation d'admettre qu'il pensait d'abord comme ses parents. La confrontation à ses limites est pour beaucoup l'aiguillon qui a donné envie d'en savoir plus, en particulier par l'achat et parfois la lecture d'ouvrages

de vulgarisation historique. Quel intellectuel n'est-il pas tenté de se dire en lui-même: «je pense par moi-même, les autres certainement pas»? Un constructivisme outrancier ne confine-t-il pas au relativisme, abolisseur de toute science? Ce débat rejoint la controverse séculaire de St-Augustin à Schopenhauer en passant par la Renaissance: le libre-arbitre. Terminons par cette citation de l'historien Joseph Rovani: «Les hommes et les peuples sont en même temps produits de leurs antécédents (êtres, situations, idéologies) et libres d'être eux-mêmes. Il y a à la fois continuité d'un caractère, d'une nature, et solutions de continuité. Des changements sont possibles, mais non "le" changement.»

BERNARD STALDER

¹ *L'histoire suisse en un clin d'œil* de Joëlle Kuntz, Genève, Editions Zoé, 2006.

² *Histoire suisse* de Grégoire Nappey, Le Mont-sur-Lausanne, LEP, 2007.

³ *L'histoire de la Suisse pour les Nuls* de Georges Andrey, Paris, First Ed., 2007.

⁴ La série en cinq tomes *Histoire suisse* de François Walter, Neuchâtel, Ed. Alphil, 2009.

⁵ *Tell me: la Suisse racontée autrement* de Dominique Dirlewanger, Lausanne, ISS-UNIL, 2010.

Un peu de mystère dans un monde désenchanté

Magnifique exposition que ces quelque cent soixante huiles, aquarelles et gravures à l'eau forte du peintre américain Edward Hopper au Musée de l'Hermitage!

Hopper est un artiste figuratif. Il a même pris explicitement parti contre l'art dit abstrait. Certains l'ont désigné comme le peintre américain par excellence. Cela se discute. Ce serait en tout cas une erreur de chercher dans son œuvre une proclamation patriotique des vertus et des «valeurs» américaines. On n'y trouve ni le triomphalisme ni le moralisme, ni le pédagogisme propres à ce genre de production picturale qui se déjuge lui-même en subordonnant le beau au bien.

Les nombreuses esquisses préparatoires présentées au sous-sol mettent en lumière sa façon de procéder. Hopper part de la réalité et la retravaille en profondeur, l'épurant, déplaçant ou reconstruisant certains éléments, évacuant les détails: il s'agit de mettre en valeur la structure générale, et restituer le sujet, y compris les personnes humaines, sous forme de plans et de volumes colorés, minutieusement découpés et agencés, mis en valeur par une utilisation subtile de la lumière. Cette effort de synthèse ne l'empêche pas, à l'occasion, de s'attarder sur les détails d'un percolateur, d'une enseigne, d'une applique.

Hopper ne s'intéresse pas au spectaculaire, pas davantage au pittoresque. Il peint des maisons victoriennes, qui offrent, avec leurs profusion de pignons, lucarnes et toits mansardés, de mer-

veilleuses possibilités de jeux de lumière (*Haskell's House*), des vieux chalutiers, des paysages industriels (*Blackwell's Island*), des gares (*Dawn in Pennsylvania*), des quartiers populaires (*Early Sunday Morning*), des intérieurs ordinaires, des fenêtres (*Night Windows*), des salles de théâtre (*Sheridan Theatre*) et de cinémas (*New York Movie*).

Ses lumières sont celles, obliques, du petit matin et du crépuscule, les lumières froides des candélabres publics, les rouges orangés des plafonniers de cinéma. Les rues sont désertes, les maisons, vides, les meubles, des produits de série, les intérieurs, anonymes. Les personnes humaines sont esseulées (*Eleven A.M.*, *Intermission*, *Summer Interior*, *Hotel Room*, *Automat*, et tant d'autres). Elles ne le sont pas moins quand elles sont à deux (*Office at Night*, *Room in New York*), même quand il s'agit vraisemblablement d'amoureux (*Summer Evening*). Les couples sont accablés par la déception (*Excursion into Philosophy*, *Summer in the City*). Pas de communication entre les êtres, les yeux sont opaques, les regards, tournés vers l'intérieur dans une contemplation morne. C'est peut-être une réponse à la question posée plus haut: Hopper est le peintre par excellence des à-côtés moraux et sociaux d'une civilisation américaine individualiste et industrielle.

Le mot qui revient le plus souvent quand on parle de Hopper, c'est celui de *mystère*. Pourquoi? En réalité, tout peintre, tout artiste, est découvreur et messager de mystère. Quelle que soit son époque et ses théories esthétiques, il cherche à saisir et fixer cette part de réalité qu'il perçoit derrière les choses existantes.

Cette réalité change évidemment de statut au gré des civilisations. Au Moyen Age, la religion chrétienne imbibe toute la vie sociale. Elle oriente l'effort créateur. Les œuvres médiévales sont tendues vers un au-delà mystérieux des choses, mais ce mystère est identifié. Chaque artiste défriche certes un chemin original, mais il en connaît l'aboutissement. Leurs œuvres sont ainsi toutes de certitude, et le mystère, révélé par l'écriture, explicité par l'Eglise, apprivoisé par les rites et les symboles, est plénitude.

La Renaissance a brisé cette relation naturelle au monde surnaturel. Au cours des siècles qui suivent, le ciel se vide peu à peu, le monde d'ici-bas se désenchanté. Avec la fin des impressionnistes, le processus de désillusion arrive à son terme. Ils l'annoncent eux-mêmes, comme on le voit avec la réduction cézannienne de la réalité sensible à des formes géométriques. Et le «Déjeuner dans l'atelier» de Manet est un Hopper avant l'heure, si ce n'est que sa construction est plus complexe et sa facture plus raffinée: même situation qui échappe au spectateur, même isolement des personnages, même regards indifférents, retournés sur un monde mental clos. Même mystère.

L'artiste moderne continue à faire ce qu'il a à faire, mais il est privé de la perspective éclairante et sans arrière-pensée d'une foi commune. Il continue à nous dire qu'il y a un mystère au fond des choses, mais ce mystère est devenu indicible: il y a quelque chose, c'est sûr, nous dit-il, il y a quelque chose... mais quoi?

Dès lors, il l'exprime plutôt sous la forme d'un manque, d'une incomplétude de l'homme et du monde laissés à eux-mêmes. Il désigne une place vacante, non une réalité fondamentale. Les tableaux de Hopper engendrent en nous le sentiment obsédant d'une faille sans nom, un sentiment d'étrangeté, une tristesse métaphysique. Ce sentiment est renforcé par le soin technique, sa précision et la clarté très classique de ses réalisations. Peut-être est-ce pour cela qu'on insiste tant sur le mystère hoppérien.

Peut-être est-ce aussi parce que ce mystère, chez Hopper, est découvert au cœur de sujets banals et quotidiens: le contraste renforce l'effet. Impossible ici de ne pas évoquer les «Intimistes» de Félix Vallotton, ces bois qui transforment

en chefs d'œuvre sans pareils quelques-uns des aspects les plus sordides du monde bourgeois auquel il appartient: mêmes thèmes triviaux, mêmes protagonistes ordinaires et, chez l'artiste, même capacité créatrice d'en extraire une beauté inattendue.

Enfin, il y a le mystère de l'œuvre elle-même, ce qui fait qu'on n'en a jamais fini avec cette femme assise contemplant le vide et le silence (*Morning Sun*), qu'on revient sans cesse à ces trois distributeurs d'essence rouges alignés comme des soldats surréalistes (*Gas*), qu'on est obsédé par ces «oiseaux de nuit» accoudés au comptoir et perdus dans des pensées absentes (*Nighthawks*). A chaque fois, on retourne dans la salle où ils sont suspendus, ou on recommence à feuilleter le catalogue, se disant que cette fois, on va vraiment voir, qu'on va enfin comprendre ce que dit la toile. A chaque fois, elle nous échappe, et avec elle le mystère. Peu de peintres suscitent autant que Hopper cet engouement inquiet, cette fascination renouvelée, ce dialogue subjuguant et sans fin de l'amatuer et de l'œuvre.

Artisan appliqué, opiniâtre, refusant tout accommodement esthétique ou idéologique, Hopper, né en 1882 et mort en 1967, montre à ses contemporains convaincus de pouvoir maîtriser le monde que le fond des choses continue de leur échapper. En même temps et du même mouvement, de ce monde rationalisé de part en part, il souligne le mystère subsistant, il exprime la beauté possible.

O. D.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la Place Grand-Saint-Jean 1. L'entrée est libre.

Prochains rendez-vous:

13 octobre: Olivier Meuwly

La crise des droites

20 et 27 octobre: Vacances scolaires

¹ L'exposition est ouverte de mardi à dimanche de 10h à 18h, jeudi jusqu'à 21h. Elle ferme le 17 octobre.

Accros à la dépénalisation

Quoique que les choses aient été faites en grand – document en couleur de cent pages édité à deux mille exemplaires – c'est dans une indifférence quasi générale que l'Office fédéral de la santé publique a publié le rapport *Défi addictions*¹ à fin mai dernier. Il aura fallu attendre le creux de l'été pour que ce document, préparé conjointement par trois Commissions² fédérales en charge de problèmes de dépendance et de santé publique, trouve un écho dans le *Tages Anzeiger* puis, par phénomène de résonance, dans le reste de la presse helvétique.

Ceux qui pensent que le rapport contient un *Konzept* centralisateur ou globalisant ne seront pas déçus: Le rapport *Défi addictions* vise à diffuser une *conception intégrée de la politique des addictions sous la perspective de la santé publique. Fondé sur des considérations relevant de la politique sanitaire, il préconise d'élargir le domaine d'application de la politique des addictions en Suisse. Dans ce but, il énonce dix lignes directrices qui doivent contribuer au développement d'une politique cohérente vis-à-vis de la consommation problématique de tous les types de substances psychoactives et des comportements à potentiel addictif.*

Pour prétendre ratisser aussi large, les auteurs doivent nous faire croire à une prise de hauteur jusque-là jamais osée sur la question. C'est pourquoi ils désirent considérer le problème *au-delà de la dépendance* (s'occuper des toxicomanes et des alcooliques n'est pas suffisant: il faut élargir la compréhension des motivations sociales poussant à la consommation), *au-delà du statut légal* (sur un plan médical, il n'y a pas lieu de faire la distinction entre produits légaux et illicites si les mécanismes d'addiction sont similaires) et *au-delà des substances psychoactives* (à côté des addictions aux drogues, alcools, tabac, médi-

caments et dopants, il faut ajouter celles touchant les joueurs et autres adeptes des mondes virtuels).

A ce cadre de référence élargi doivent naturellement correspondre des «orientations stratégiques» volant dans les mêmes sphères. Il faut donc aller *au-delà de la responsabilité individuelle* (la dépendance n'est pas la conséquence d'un faiblesse personnelle, mais de dysfonctionnements sociétaux, qu'il s'agit de combattre avec tous les moyens adéquats), *au-delà de la protection de la jeunesse* (protéger la jeunesse n'est pas suffisant: il faut des approches différenciées pour toutes les populations susceptibles de tomber dans l'addiction) et *au-delà des mesures de politique sanitaire* (le cadre de la santé publique est trop étiqué pour de telles ambitions. Les acteurs politiques, la société civile et l'économie doivent participer à la démarche).

Pour expliciter cette vision de la lutte contre les addictions, le rapport édicte dix «lignes directrices». Trois d'entre elles vont nettement «au-delà» des intentions stratégiques déjà énumérés et méritent d'être citées. La seconde ligne directrice préconise d'agir en fonction des dommages potentiels et réels des addictions: c'est l'importance de ces dommages et non leur origine qui doit orienter les moyens d'action. La quatrième prévoit la garantie de prise en charge, quelle qu'elle soit. On vise donc le service universel en matière d'addiction. La septième ligne directrice, enfin, parle de l'implication des producteurs, distributeurs et vendeurs: le cadre juridique doit ainsi être adapté pour contrôler l'offre et la demande.

* * *

Les envolées pseudo-visionnaires, consensuelles et suffisamment vagues du rapport ne semblent pas de nature à révolutionner l'approche de l'OFSP en

matière de prévention et de lutte contre la dépendance: on veut défendre la santé des Suisses, s'il le faut même contre leur volonté, on pense global en faisant fi des succès des institutions qui travaillent déjà sur le terrain dans ce domaine et on réclame beaucoup de moyens pour la nouvelle politique. Deux points font toutefois retentir la sonnette d'alarme.

Supprimer la distinction entre substances licites et illicites? Les bonnes âmes se diront qu'on y travaille déjà, par exemple en criminalisant progressivement la consommation de tabac. Impliquer les producteurs, distributeurs et vendeurs de substances? Pour le tabac, l'alcool ou les médicaments, les limitations d'achat ne font que se renforcer. On serait donc déjà sur la bonne voie.

Mais il faut déchanter à la lecture du *Tages Anzeiger* du 2 août. Un article consacré à *Défi addictions* y fait la part belle à une interview de François van der Linde, président de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues et co-auteur du rapport. Dépassant allègement le cadre du document, M. van der Linde préconise le modèle des *coffee-shops* hollandais pour la vente libre du haschisch. Il défend de même la décriminalisation de la consommation des drogues dures, mesure devant s'accompagner d'un contrôle étatique strict de la distribution et de la vente. Fort de ces déclarations, l'article est intitulé *Hanf wie auch Heroin entkriminalisieren*. Le lendemain, *Le Temps* surenchérit en titrant en première page: *Dépénaliser toutes les drogues reste l'objectif des experts*.

* * *

Défi addiction n'est pas le document dont on pouvait rêver dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie. Outre qu'il enfonce quelques portes déjà large-

ment ouvertes, c'est un document nébuleux et technocratique dont toutes les lignes directrices sont centralisatrices. Son ton visionnaire et volontairement «au-delà» des actions concrètes le rend heureusement presque inoffensif.

Il y a toutefois une double trahison à relever dans sa présentation médiatique. Celle de François van der Linde, d'abord, qui a probablement trahi certains des co-auteurs³ pour mettre ses propres conceptions en avant, à savoir la décriminalisation de la consommation de toutes les drogues. Il y a ensuite celle des journalistes, qui n'ont bien sûr souligné et brodé que sur les déclarations sulfureuses de M. van der Linde.

L'affaire montre que les adeptes de la dépénalisation n'ont pas baissé les bras, ceci malgré le refus net et cinglant de la dépénalisation du cannabis par peuple et cantons en 2008. Que ces adeptes sachent toutefois que, si un énième projet de dépénalisation venait à voir le jour, nous serons là pour le combattre.

CÉDRIC COSSY

¹ *Défi addictions. Fondements d'une approche durable de la politique des addictions en Suisse*, OFSP, 31 mai 2010. Aussi téléchargeable sous: <http://www.bag.admin.ch/shop/00010/00506/index.html?lang=fr>

² Il s'agit de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues, de la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool et de la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme.

³ Bruno Erni, membre de la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool, co-auteur du rapport interrogé dans le même article du *Tages Anzeiger* avoue des objectifs plus modestes: Il demande un contrôle plus strict en matière de vente d'alcool et de tabac, notamment en instaurant des prix minimaux rendant ces produits non attractifs.

La loi et le courage de l'appliquer

Le 14 septembre 2010, les Chambres fédérales ont chargé le Conseil fédéral de «mettre en œuvre un mode d'accès à l'apprentissage pour les jeunes sans statut légal ayant effectué leur scolarité en Suisse».

Deux communiqués de presse successifs de la CIP (Commission des institutions politiques du Conseil des Etats) ont mis en évidence le caractère insatisfaisant de la situation actuelle et aussi la difficulté de faire mieux.

Le 20 avril 2010, à cinq voix contre cinq, avec la voix prépondérante de son président, la CIP avait proposé au Conseil des Etats d'accepter la motion pour l'accès des «sans-papiers» à l'apprentissage.

Elle reconnaissait «l'existence d'un problème dans l'accès à la formation des sans-papiers», mais souhaitait en même temps «mettre fin à une certaine injustice qui voit des jeunes sans papiers poursuivre des études supérieures mais être empêchés d'accéder à toute formation professionnelle.» La minorité de la CIP considérait quant à elle qu'«adopter la motion contribuerait à rendre le pays plus attractif et constituerait une véritable invite à l'immigration illégale.»¹ C'est aussi notre avis, mais ce n'est pas le seul problème.

Retournement inattendu: par un communiqué de presse du 31 août 2010, la CIP revenait sur sa décision précédente et recommandait le rejet de la motion précédemment adoptée.

La nouvelle majorité de la Commission estimait en effet qu'«autoriser les jeunes sans-papiers à faire un apprentissage ne ferait que différer le problème, puisque ces jeunes resteraient en situation illégale et, à la fin de leur apprentissage, n'auraient pas accès au marché du travail. Comme le Conseil fédéral, cette majorité estime qu'il serait possible, dans le cadre des dispositions légales en vigueur, de trouver des solutions pour les cas individuels d'une extrême gravité. Dans ces cas, la présence d'enfants scolarisés constitue un critère très important, voire déterminant pour accorder une autorisation de séjour. La majorité de la commission verrait donc une solution possible dans une éventuelle régularisation, au cas par cas, des jeunes «sans-papiers».²

C'était faire preuve d'une lucidité qui n'a hélas pas servi à grand-chose. En effet, comme on l'a vu, le Conseil des Etats finit tout de même par adopter la motion en question. On imagine déjà que, lorsqu'ils auront obtenu leurs diplômes, les titulaires d'un CFC entrés illégalement en Suisse seront rapidement autorisés à y travailler légalement. C'est en tout cas conforme à la direction générale qui a été prise.

Dans ces mêmes colonnes, Olivier Klunge écrivait à raison, à propos d'une affaire semblable: «Toute loi, par le fait qu'elle applique des règles générales et abstraites à des cas

concrets, peut apporter une rigueur excessive dans des situations particulières. Cette rigueur injuste doit être corrigée en équité. Nos autorités entrent ainsi en matière, au cas par cas, et dans le cadre d'une procédure longue et minutieuse, sur des demandes d'exception aux conditions d'octroi de permis pour des personnes particulièrement bien intégrées et indépendantes financièrement. Cette politique discrète et nuancée est sans doute la moins mauvaise réponse à cette situation humainement difficile.»³

La racine du mal se trouve dans le fait de ne pas effectuer rapidement les renvois de personnes séjournant illégalement sur notre territoire. Cette extrê-

me faiblesse politique nous contraint à prendre toute une série de décisions qu'on n'ose à peine qualifier de morales, tant elles sont peu libres.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

¹ Communiqué de presse de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats, «Oui à l'apprentissage pour les «sans-papiers»» – 20 avril 2010.

² Communiqué de presse de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats, «Pas d'accès garanti à l'apprentissage pour les «sans-papiers»» – 31 août 2010.

³ Olivier Klunge, «Sans papiers sans travail», in *La Nation* n° 1883 – 26 février 2010.

Les angoisses d'un optimiste (suite)

→ (suite de la première page)

le éthique peut-on se fier du moment que le philosophe préféré de M. Derder, Nietzsche, a miné toute espèce de morale?

L'optimisme et le pessimisme se rattrapent dans le discours de M. Derder; ils se rejoignent aussi en général. L'optimiste ne peut jamais se satisfaire de quoi que ce soit, ni rester en repos, ni contempler ce qui existe. Tout est toujours insuffisant, on peut faire mieux, la «révolution permanente» empêche l'individu de s'accommoder de ce qui est, d'aimer les choses et les personnes. D'où l'angoisse de l'optimiste qui voit le temps filer sans

que la perfection ne soit jamais vraiment au rendez-vous. L'optimisme repose paradoxalement sur la haine de l'homme et de ses imperfections. Il boit à la même source que le pessimisme. Voilà pourquoi M. Derder s'exhorte (et nous exhorte) au terme de son article à ne pas craindre le progrès. Singeant une dernière fois le christianisme, il prend à son compte les paroles papales: «N'ayez pas peur!». «Jusqu'ici le temps a donné raison à l'homme. Pourvu que ça dure!», conclut-il.

Fathi Derder, un optimiste plein de soucis!

JACQUES PERRIN

Cyclistes et autres fâcheux

Le dernier numéro de *Touring*, organe du TCS, pointe le doigt sur «les cyclistes irrespectueux». Ils circulent sur les trottoirs, bousculent les piétons, passent au rouge, franchissent les lignes continues, roulent sans éclairage, etc. Ce qui cause l'exaspération des piétons et des automobilistes. Ces observations sont souvent vraies et vérifiables.

Qu'on me permette d'évoquer le parcours d'un cycliste, de son domicile à son lieu de travail. Il est sept heures et quelques, le matin et, au début, tout se passe bien. Au centre du village, pourvu de diverses chicanes destinées à ralentir le trafic, quelque automobiliste, exaspéré par une attente insurmontable derrière un deux-roues, me fait une queue-de-poisson, pour me démontrer, par la force de son invisible cavalerie, qu'il n'a pas que ça à faire. Plus loin, les quatre-roues s'impatientent derechef, car le bariolage jaune désignant une piste «cyclable» a réduit la piste «carrossable» à une voie inutilisable en concurrence avec les vélos. De nouveau, le cheval-vapeur trépigne derrière le jarret. Plus loin, je commets ma première infraction: la piste cyclable emprunte un sentier piétonnier, jadis goudronné, jamais entretenu. Lors de ma première – et dernière! – utilisation, l'éclatement du pneu arrière me fit préférer définitivement les dangers de la route ordinaire.

Au feu rouge, je m'arrête, contrairement à la plupart de mes semblables qui franchissent, sans danger, cette signalisation inutile pour les vélos: il serait tellement aisé de poursuivre sa trajectoire sans inconvénient pour personne. Pourquoi ne fais-je pas comme les autres? Reste de calvinisme? Conscience «citoyenne»? Paresse? Mystère. Plus loin, (deuxième infraction!) je coupe une ligne continue, pour me rabattre le plus rapidement possible sur le côté droit d'une voie rapide, afin d'éviter de me trouver pris en sandwich dans les dépassements de poids lourds en retard de livraison, de fourgonnettes d'entreprises surexcitées, d'employés pressés, partagés entre le volant de leur Audi et le clavier de leur téléphone.

Ensuite, une ligne droite rapide et dangereuse – parce que chacun libère ses chevaux jusqu'alors bridés – est dépourvue de piste cyclable, alors que l'accotement suffisamment large en permettrait la construction à moindre frais. Sur la route voisine, la mort d'un jeune cycliste, écrabouillé par un train routier au tonnage supérieur, a entraîné – après quelques mois de floraison commémorative insistante – le marquage de la chaussée en jaune, pour faire croire qu'on avait créé une piste cyclable...

Arrivé au prochain carrefour, je prends la piste cyclable qui se confond avec le trottoir. Au passage pour pié-

tons, je mets pied à terre, afin de laisser circuler les véhicules motorisés. Régulièrement, les conducteurs pilent sur leurs freins pour me céder un passage auquel je ne prétends pas avoir droit, n'étant pas piéton. Je suis toujours gêné de bloquer un carrefour giratoire à cause de l'exquise civilité d'un chauffeur de camion qui a sauté à pieds joints sur la pédale du centre pour me faire traverser.

Souvent je préfère un itinéraire plus bucolique. Là aussi je suis en infraction: un chemin asphalté est interdit à la circulation, «excepté le service forestier». En deux ans, je n'ai jamais rencontré personne, ni promeneur, ni chien, ni policier, ni bûcheron. En contrebas, un sentier pédestre, impraticable; au-dessus, la route cantonale. La signalisation n'a manifestement pas songé aux cyclistes.

Encore une infraction? allez, une petite dernière: le passage sous les voies de chemin de fer est réservé aux piétons. Pourtant, de nombreux véhicules non motorisés, surtout des vélos, l'empruntent régulièrement, tolérés par les usagers du train, pour autant qu'ils roulent au pas: je n'ai jamais eu à subir un regard désapprobateur et *a fortiori* accusateur, dans la mesure où j'ai toujours considéré le piéton comme prioritaire.

Le problème des cyclistes dans le trafic actuel est semblable à la coexistence des skieurs et des *snow-boarders* sur les pistes de ski: il n'ont pas la même trajectoire. Plus encore, il n'ont pas le même format, le même poids, la même vitesse. Les conditions de circulation ont été établies pour les automobiles et sont généralement inadaptées aux deux-roues. S'ils enfreignent la législation, ce n'est pas par bravade, mais pour adapter le système aux possibilités de leur véhicule. Ces problèmes ne se posent pas dans les pays où la circulation est distincte: en Allemagne, aux Pays-Bas, les vélocipèdes sont clairement séparés du trafic motorisé et roulent en sécurité sur des pistes cyclables réservées.

Aujourd'hui, le cycliste a la cote: il peut à peu près tout se permettre impunément. Il est dans l'air du temps et se comporte souvent avec la tranquille arrogance de celui qui défend la bonne morale. Le malheureux conducteur d'un 4x4 Porsche Cayen-

ne turbo, payé 171000 francs hors options, respectueux des règlements, et qui s'acquitte de taxes et d'impôts hippopotamesques, sa morale à lui ne vaut pas un clou face à celle du cycliste fantaisiste: il a raté les étapes de l'écologie et de la responsabilité citoyenne. Pensez: il est resté indifférent à la journée de la mobilité douce. A mort donc.

Avec son génie de l'observation psychologique, Hergé a très exactement exprimé les relations entre les usagers de la route: le capitaine Haddock fait de l'auto-stop: «Il devrait y avoir une loi qui obligerait ces satanés boulotteurs de kilomètres à s'arrêter quand on leur fait signe.» Un peu plus tard, pris en charge par un Milanais complaisant, il voit des touristes sur le bord de la chaussée: «Ces auto-stoppeurs! Il devrait y avoir une loi contre ces gens, mille sabords!»

Ainsi sont les relations entre les usagers de la route: le piéton déteste l'automobiliste, l'automobiliste déteste le piéton, le cycliste déteste l'automobiliste, les piétons et les automobilistes détestent les cyclistes, tout le monde déteste les poids lourds, les tout-terrains et les motos. Les relations sur la voie publique sont fondées sur la haine de l'autre et l'amour des lois – appliquées à l'autre, précisément.

La prolifération des signaux, des gendarmes couchés et debout, des radars, des niaiseries moralisatrices («Pensez à nos enfants», «Baby on board») résulte de la baisse du niveau de civilisation. Ainsi les règlements et la répression se substituent à la politesse des mœurs. Les derniers chevaliers de la route sont les motards. Certes, ils font du bruit (mais souvent, quelle musique!) Cependant ils ont le sens de la trajectoire et l'amour de la mécanique. Ils roulent vivement, nets et précis comme des guêpes, et savent aussi modérer leur allure dans les agglomérations. Au volant de votre auto, si vous leur facilitez le dépassement, ils vous remercient généralement d'un signe du pied droit.

Pour le reste, comme toujours, et parce que nous sommes beaucoup trop nombreux sur la voie publique, l'enfer c'est les autres.

JEAN-BLAISE ROCHAT

Revue de presse

Ne vous réjouissez pas trop vite, Mesdames!

L'*Hebdo* du 24 septembre a consacré plusieurs pages au «grand événement» de la politique suisse: l'arrivée d'une majorité de femmes au Conseil fédéral. A cette occasion les journalistes sont allées à Binningen (Bâle-Campagne), la seule ville de Suisse de plus de dix-mille habitants où depuis deux ans la municipalité est en majorité féminine. Voici quelques réflexions de politiciens locaux. Tout d'abord l'UDC Urs-Peter Moos:

[...] L'homme qui dirige la fraction locale ne voit pas de raison de s'étonner de la présence de femmes à la Municipalité: «Regardez l'économie, les femmes restent minoritaires. Car en politique, il suffit de faire des discours, alors qu'en économie, il faut travailler!» plaisante-t-il à moitié. La libérale radicale Anne Mati s'inscrit dans cette même optique: «Les hommes sont actifs dans l'économie, ils sont trop occupés pour faire de la politique ou ne s'intéressent pas à ce domaine où l'influence est limitée. Cela laisse de la place aux femmes.»

Au parti socialiste, où 80% des membres sont des femmes, le cynisme plane également. Plutôt qu'une victoire pour le genre, Simone Abt lit le phénomène comme une défaite de la fonction politique communale. «Autrefois, ce travail était source de prestige, ce qui compensait les heures peu rémunérées passées sur les dossiers. Aujourd'hui, ce n'est plus que du mépris et des insultes dans la rue. Les hommes ne veulent plus de cette fonction, ils l'ont laissée aux femmes!» [...]

De quoi assécher quelque peu les larmes de joie de nos féministes enthousiastes, bien représentées par l'ancienne conseillère nationale gene-

voise Amélia Christinat pleurant devant la TV en fin de matinée du 22 septembre.

E. J.

Révisionnisme

Indignation vigoureuse et salutaire de Federico Camponovo dans *24 heures* du 2 octobre. Sous le titre «Le Corbusier et les petits moralistes» (*moralisateur* aurait été plus indiqué, réd.), le journaliste écrit notamment:

On peut comprendre qu'UBS ait cédé à la pression de l'Association Suisse-Israël et retiré la photo de l'architecte d'origine neuchâteloise de sa campagne publicitaire. La plus grande banque du pays a suffisamment essuyé d'attaques, de critiques, de lazzis et de quolibets pour vouloir encore chercher inutilement des coups.

En revanche, ce que l'on ne comprend pas et, pour dire vrai, ce qui nous donne envie de vomir, c'est la pratique du révisionnisme moral, tare contemporaine qui consiste à juger, et donc à condamner, les grands personnages du passé à l'aune des valeurs, des convictions et des connaissances du présent. A chercher dans la biographie des défunts célèbres la petite phrase, le plus souvent sortie de son contexte, qui en ferait soudain des crapules inféquentables. Peu importe qu'ils aient dit tout et son contraire, qu'ils aient un jour affirmé que le peuple juif leur faisait peur et le lendemain qu'ils se faisaient du souci pour lui, on fouille les poubelles en ne retenant que les arguments à charge, trop heureux de déboulonner la statue, de se payer, comme on dit, un monument national.

A qui le tour?

Ph. R.

Le Coin du Ronchon

Le principe des Conseillers fédéraux-de-Dijon

La Suisse est un îlot de cherté, nous dit M^{me} Doris Leuthard (reprenant ainsi la théorie de certains professeurs d'économie, qui la tiennent eux-mêmes de quelques journalistes). Tout y est plus cher qu'ailleurs. En additionnant toutes les différences statistiquement réelles ou réellement supposées, on obtient autant de milliards de francs que lorsqu'on calcule le coût social du tabac, de l'alcool, des accidents ou des enfants.

Autant d'argent qui fait donc défaut aux consommateurs. D'où la grande idée de M^{me} Leuthard et de ses amis professeurs et journalistes: importer massivement des produits étrangers à bas prix afin d'augmenter substantiellement le pouvoir d'achat des ménages et de redynamiser ainsi l'économie helvétique pendant les quelques mois, voire les quelques années, qui précéderont la faillite des producteurs suisses qui ne

vendront plus rien et la ruine de leurs employés privés de salaire.

Il y a quelques semaines, nous avons présenté ici même une autre proposition originale pour rendre la Suisse moins chère: diminuer le nombre des conseillers fédéraux de sept à zéro. Manifestement, l'idée n'a pas été retenue, ce qui nous vaut de découvrir aujourd'hui ce que les femmes ont à apporter à la politique en termes de collégialité et de solidarité. Mais le problème du prix n'est pas résolu, tant s'en faut.

Nous suggérons alors, à défaut, d'appliquer les principes de M^{me} Leuthard: après la clause cantonale, abandonner aussi la clause fédérale et autoriser l'importation de conseillers fédéraux étrangers moins chers, même s'ils ne correspondent pas aux normes helvétiques.

LE RONCHON